



Lab 2 - "Corruption et populisme : la communauté internationale peut-elle apporter son aide ?"

Parrainé par le Groupe d'Etats contre la corruption et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Modérateur:

M. Michele NI COLETTI, Italie, Parlementaire et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Rapporteur de « Une gouvernance intègre pour lutter contre la corruption politique »

Initiatives:

Intégrité des élus, Bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme - BIDDH, Pologne, présentée par M. Jacopo Leone, Italie/Royaume-Uni, Gouvernance démocratique, Bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (BIDDH)

Groupe d'Etats contre la corruption – GRECO - du Conseil de l'Europe, présentée par M. Christophe Speckbacher, Administrateur auprès du Secrétariat du Groupe d'Etats contre la Corruption - GRECO

Intervenants :

Mme Gülsün Bilgehan, Turquie, Députée et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
M. Finn Heinrich, Allemagne, Directeur des programmes, Democracy Reporting International

Le Laboratoire en bref

La corruption est l'abus de pouvoir public à des fins privées. La corruption menace l'État de droit, la démocratie et les droits de l'homme, sape la bonne gouvernance, l'équité et la justice sociale, fausse la concurrence, entrave le développement économique et freine la croissance. La corruption peut servir d'instrument pour accroître les craintes et tromper les citoyens. Elle met en péril la stabilité des démocraties, sape la confiance dans les institutions publiques ainsi que les fondements moraux de la société.

Le laboratoire a étudié comment la communauté internationale pouvait renforcer la lutte contre la corruption.

A propos des initiatives

Intégrité des élus (Pologne)

L'initiative vise à améliorer l'intégrité des parlements et des systèmes politiques, en encourageant l'adoption de codes de conduite par les parlements nationaux, afin d'établir des normes éthiques élevées pour les parlementaires en tenant dûment compte de leurs devoirs envers l'État et la société.

Un code de conduite législatif vise à créer une culture politique qui met l'accent sur le bien-fondé, la rectitude, la transparence et l'honnêteté du comportement des parlementaires. Ces codes portent sur divers sujets : conflits d'intérêts, conduite en session, lobbying et parties tiers, égalité des sexes, utilisation des ressources parlementaires. Ils devraient accroître la capacité des politiciens à s'auto-surveiller et restaurer la confiance du public.

Au cours des dix dernières années, douze parlements nationaux des États participants de l'OSCE ont adopté des codes de conduite. Les effets bénéfiques ont déjà été démontrés : ils ont aidé les parlementaires à élever le niveau de professionnalisme en politique, ils ont permis à la société civile de juger le comportement parlementaire, ils ont introduit un débat sain sur les normes éthiques et l'intégrité, etc.

Néanmoins, d'autres recherches supplémentaires devront être menées au cours des prochaines années, afin de mieux classer les différents types de codes de conduite, en examinant la spécificité des domaines qu'ils tentent de réglementer.

Groupe d'Etats contre la corruption – GRECO du Conseil de l'Europe

Depuis sa création, le Conseil de l'Europe considère la corruption comme une menace grave pour la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme. Des instruments de lutte contre la corruption, tels que les Vingt principes directeurs pour la lutte contre la corruption (1997) et la Convention pénale sur la corruption (1999), ont été adoptés. Les priorités du GRECO sont de prévenir la corruption dans les pouvoirs législatif et exécutif et d'accroître la transparence et le contrôle du financement politique. Le GRECO fonctionne en cycle, appelé cycle d'évaluation, chaque cycle couvrant des thèmes spécifiques. Pour remplir cette mission, le GRECO suit une procédure en deux étapes comprenant une évaluation mutuelle et un programme de conformité, qui est appliqué à tous les membres pour chaque cycle d'évaluation.

Points clés du débat

La corruption dans la perception commune. Les citoyens ne connaissent pas grand-chose à la corruption parce que la corruption est par nature quelque chose de secret (elle pourrait avoir des effets négatifs sur la réputation des institutions concernées, des ONG, des gouvernements, etc.). En outre, la corruption est à peine signalée et sa mesure est complexe. Il existe aussi un écart d'information entre la réglementation écrite et le niveau de corruption effectif de certains pays (par exemple, l'Ouganda). Le principal défi consiste à faire respecter les législations et les recommandations.

Enfin, il y a une corrélation entre le niveau économique d'un État et son niveau de corruption. Pour la société civile, les groupes les plus corrompus sont les partis politiques et les politiciens aux niveaux national, régional et local.

Corruption et populisme. L'émergence et le succès du populisme sont généralement liés à la crise du système démocratique. Les systèmes politiques, qui ont connu une transition institutionnelle, sont les plus exposés à son influence. Les individus ont l'impression de ne pas pouvoir exprimer leur mécontentement de manière positive, et que leur intérêt n'est pas un facteur important pour les élites au pouvoir. La corruption est un cercle vicieux : pour gagner les élections, les populistes utilisent le mécontentement et la peur des populations, mais une fois au pouvoir, ce sont eux les plus corrompus.

Recommandations

- ✓ Lutter pour plus de transparence et contre la corruption en protégeant les journalistes, les enquêteurs et les lanceurs d'alerte (par exemple, la plateforme pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, créée par le Conseil de l'Europe) ;
- ✓ Garantir l'indépendance judiciaire pour la conduite des enquêtes ;
- ✓ Eduquer les citoyens à la lutte contre la corruption en diffusant des valeurs éthiques et en adoptant des codes de conduite dans les écoles et les universités ;
- ✓ Renforcer la coordination entre la communauté internationale et d'autres institutions, organisations, ONG, etc. pour une lutte commune contre la corruption, car seule la combinaison des efforts des organisations internationales, des institutions nationales et de la société civile peut rendre cette lutte efficace ;
- ✓ Bénéficier du soutien des communautés internationales aux États et aux enquêteurs qui veulent dénoncer des faits ou des comportements liés à la corruption. ;
- ✓ Encourager l'adoption de codes de conduite dans les parlements nationaux et les institutions démocratiques afin de promouvoir l'intégrité, la transparence et la confiance du public.